

JPMorgan Funds – Europe Sustainable Equity Fund

Politique d'exclusion

Juin 2020

Le JPMorgan Funds – Europe Sustainable Equity Fund reflète bon nombre des valeurs environnementales, sociales et de gouvernance que partagent nos clients dès lors qu'il exclut certains secteurs et entreprises engagées dans certaines activités. Vous trouverez ci-dessous de plus amples informations sur la manière dont s'appliquent les exclusions au niveau du portefeuille. Comme indiqué, certains secteurs font l'objet d'une exclusion pure et simple, tandis que d'autres sont soumis à des seuils maximums (en % du chiffre d'affaires), qui peuvent varier selon que l'entreprise est un producteur, un distributeur ou un prestataire de services.

	EXCLUSION FONDEE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES		EXCLUSION PURE ET SIMPLE
SUR LA BASE DE VALEURS	Production d'électricité – charbon, pétrole et gaz, nucléaire	Armes conventionnelles	Production de tabac
	Extraction de charbon thermique	Jeux d'argent	Armes controversées (y compris phosphore blanc)
	Activités liées au tabac	Divertissement pour adultes	Armes nucléaires
			Extraction de pétrole et de gaz**
SUR LA BASE DE NORMES*			Entreprises qui ne respectent pas le Pacte mondial de l'ONU***

* Si l'entreprise n'est pas en mesure de remédier à un manquement aux normes dans un avenir proche ou ne manifeste aucune volonté d'y remédier, nous l'excluons immédiatement. S'il est plus difficile de trancher, nous abordons la question avec l'entreprise.

** Si les gérants du portefeuille estiment qu'elles sont les meilleures de leur catégorie et qu'elles mènent la transition vers une économie à faible intensité de carbone, le fonds peut investir jusqu'à 5% de ses actifs dans des entreprises qui seraient autrement exclues en raison de leurs activités dans l'extraction de pétrole et de gaz et la production d'électricité.

*** ONU = Organisation des Nations Unies Le Pacte mondial de l'ONU est une initiative visant à encourager les entreprises du monde entier à adopter des politiques durables et socialement responsables, et à rendre compte de leur mise en œuvre.

Représentant en Suisse : JPMorgan Asset Management (Suisse) Sàrl, Dreikönigstrasse 37, 8002 Zurich. Service de paiement en Suisse : J.P. Morgan (Suisse) SA, 8 rue de la Confédération, 1204 Genève. Le prospectus, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les statuts ainsi que les rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant.

LV-JPM52688 | 06/20 | CH_FR